

CONSEIL UNIVERSITAIRE

Séance ordinaire

11 février 2025, 8 h 30

Salle du Conseil (3632)

Pavillon Louis-Jacques-Casault

PROCÈS-VERBAL**Personnes présentes :**

Bastien, Josée
Beaulieu, Marie-Claude
Bergeron, Cathia
Bernier, Carmen
Bhiry, Najat
Bonneau, Guy
Bourgoin, Sylvain-Georges
Brin, Colette
Campana, Aurélie
Charette, Louise
D'Amours, Sophie
Darveau, André
Dionne-Berlinguette, Louis Paul
Douville, Frédéric
Doyon, Maurice
Emond, Céline
Faucher, Alain
Fleury, Pascale
Fortier, Paul

Gélinas, Nancy
Gélineau, François
Goulet, Vincent
Jeanrie, Chantale
Lacroix, René
Laflamme, Anne-Marie
Lampron, Louis-Philippe
Lapierre, Dominique
Lépinay, Frédéric
Levasseur, Ludovik
Mbourou Azizah, Ginette
Méthot, Julie
Méthot, Pierre-Olivier
Montagne, Benjamin
Morin, Jean-François
Noah Bissemi, Nicolas
Pastinelli, Madeleine
Pilote, Annie
Poitras, Julien

Pons, Frank
Poulin, Diane
Rainville, Simon
Richard, Darren Edward
Roberge, Jacynthe
Roche, Stéphane
Rodrigue, Marie-Josée
Roy, Denis
Saucier, Linda
Sauvageau, Daphnée
Schneider, Cyril
Sirois, Pauline
Tapp, Diane
Tchotourian, Ivan
Tiomo, Ingrid-Avila
Tremblay, Yves
Viau, Alain A
Viau-Guay, Anabelle
Zaccarin, André

Personnes absentes :

Boudreault, Nathalie
Brouillet, Eugénie
Euvrard, Elsa
Faucher, Arianne
Fougères, André
Gomez-Perez, Muriel

Martin, Hélène
Morin, Charles M.
Morin, Jean-Frédéric
Papagerakis, Petros
Paquin, Jonathan
Poirier, Patricia

Raymond, André
Richer, Monique
Senécal, Caroline
Tounkara, Salimatou-Ismael

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la présidente, Sophie D'Amours, rectrice, déclare la séance ordinaire du 11 février 2025 ouverte à 8 h 32.

2. Adoption de l'ordre du jour

Anne-Marie Laflamme propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2025-26

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 février 2025.

La proposition CU-2025-26 **est adoptée** à la majorité des voix (35 pour, 1 abstention).

3. Communications de la présidente (DA-2025-021)

La présidente du Conseil mentionne le début du mandat au Conseil universitaire (CU) de Salimatou-Ismael Tounkara, étudiante de 2^e cycle.

3.1 Concours des Prix d'excellence en enseignement 2024

3.1.1 Prix Carrière en enseignement

Diffusion aux membres de la vidéo présentant la lauréate du prix :

- Johanne Gagnon, professeure titulaire à la Faculté des sciences infirmières.

La présidente note l'engagement, l'approche rigoureuse et bienveillante, ainsi que la contribution significative de cette professeure.

3.1.2 Prix Distinction en enseignement pour les membres du corps professoral

Diffusion aux membres de la vidéo présentant le lauréat du prix :

- Frédéric-Georges Fontaine, professeur titulaire au Département de chimie de la Faculté des sciences et de génie; présent dans la salle pour ce point.

Le professeur souligne l'importance du soutien apporté aux projets ad hoc et de la flexibilité accordée aux professeurs et professeures pour initier de nouveaux projets. Il met également en avant les ressources fournies, même si ces initiatives ne sont pas toujours planifiées ou incluses dans les plans stratégiques. Ces initiatives contribuent à la reconnaissance de l'université, tant au niveau local qu'international.

3.2 Plan de travail des activités récurrentes du CU (DA-2025-022)

Le plan de travail des activités récurrentes du CU est déposé à titre informatif.

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

4. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 novembre 2024

Anabelle Viau-Guay propose, Nancy Gélinas appuie,

CU-2025-27

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 novembre 2024.

La proposition CU-2025-27 **est adoptée** à l'unanimité.

5. Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2024

Anabelle Viau-Guay propose, Nancy Gélinas appuie,

CU-2025-28

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2024.

La proposition CU-2025-28 **est adoptée** à l'unanimité.

6. Comité exécutif : rapport des activités au Conseil universitaire pour la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 2024 (DA-2025-023)

Anabelle Viau-Guay propose, Nancy Gélinas appuie,

CU-2025-29

De recevoir le rapport des activités du Comité exécutif au Conseil universitaire pour la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 2024 inclusivement, tel qu'il figure au document DA-2025-023.

La proposition CU-2025-29 **est adoptée** à l'unanimité.

7. Service de soutien à l'enseignement

- Faits saillants 2024 (DA-2025-024)

Anabelle Viau-Guay propose, Nancy Gélinas appuie,

CU-2025-30

De recevoir le rapport des activités pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 du Service de soutien à l'enseignement, tel qu'il figure au document DA-2025-024.

La proposition CU-2025-30 **est adoptée** à l'unanimité.

8. Bureau de la qualité des programmes

- Rapport annuel 2023-2024 (DA-2025-025)

Anabelle Viau-Guay propose, Nancy Gélinas appuie,

CU-2025-31

De recevoir le rapport annuel 2023-2024 du Bureau de la qualité des programmes, tel qu'il figure au document DA-2025-025.

La proposition CU-2025-31 **est adoptée** à l'unanimité.

9. Programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques : changement d'appellation

- Recommandations de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (DA-2025-026)

Anabelle Viau-Guay propose, Nancy Gélinas appuie,

CU-2025-32

De modifier l'appellation actuelle du programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques en celle de baccalauréat en enseignement des arts.

La proposition CU-2025-32 **est adoptée** à l'unanimité.

10. Programme de baccalauréat en statistique : changement d'appellation

- **Recommandations de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes** (DA-2025-027)

Anabelle Viau-Guay propose, Nancy Gélinas appuie,

CU-2025-33

De modifier l'appellation actuelle du programme de baccalauréat en statistique en celle de baccalauréat en statistique et science des données.

La proposition CU-2025-33 **est adoptée** à l'unanimité.

11. Période d'expérimentation du nouveau processus de sélection des personnes candidates au programme de doctorat en médecine

- **Modification** (DA-2025-028)

Anabelle Viau-Guay propose, Nancy Gélinas appuie,

CU-2025-34

D'autoriser que la période d'expérimentation du nouveau processus de sélection des personnes candidates au programme de doctorat en médecine, se déroulant sur une période de cinq ans, débute à compter de 2022 plutôt que 2021.

La proposition CU-2025-34 **est adoptée** à l'unanimité.

12. Rapport de la secrétaire générale sur la répartition des sièges au Conseil universitaire prévus au paragraphe 6 de l'article 90 des Statuts de l'Université Laval (DA-2025-029)

Anabelle Viau-Guay propose, Nancy Gélinas appuie,

CU-2025-35

De recevoir le rapport de la secrétaire générale sur la répartition des sièges prévus au paragraphe 6 de l'article 90 des Statuts de l'Université Laval, tel qu'il figure au document DA-2025-029.

La proposition CU-2025-35 **est adoptée** à l'unanimité.

13. Commission de la recherche de l'Université Laval

- **Rapport annuel 2023-2024** (DA-2025-030)

Anabelle Viau-Guay propose, Nancy Gélinas appuie,

CU-2025-36

De recevoir le rapport annuel 2023-2024 de la Commission de la recherche de l'Université Laval, tel qu'il figure au document DA-2025-030.

La proposition CU-2025-36 **est adoptée** à l'unanimité.

14. Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval

- **Rapport annuel 2023-2024** (DA-2025-031)

Anabelle Viau-Guay propose, Nancy Gélinas appuie,

CU-2025-37

De recevoir le rapport annuel 2023-2024 de la Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval, tel qu'il figure au document DA-2025-031.

La proposition CU-2025-37 **est adoptée** à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR COURANT**15. Commission des études de l'Université Laval****- Rapport annuel 2023-2024 (DA-2025-032)**

Une question d'une membre porte sur le faible nombre de nouveaux programmes proposés et l'état d'avancement de la réflexion de la Commission des études à ce sujet.

La présidente de la Commission des études spécifie qu'il y a une augmentation des microprogrammes pour répondre rapidement à des besoins spécifiques de la société. La réflexion sur ce constat est toujours en cours. L'avis de la Commission des études portant sur les défis de l'innovation en enseignant universitaire permettra sans doute d'apporter des précisions supplémentaires à cet égard.

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes fait référence au rapport du Bureau de la qualité des programmes dans l'ordre du jour de consentement. Il y est indiqué que neuf nouveaux programmes ont été implantés dans la dernière année, soit : un programme de maîtrise en éthique appliquée, deux diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) et six microprogrammes. On constate que le développement des microprogrammes est en hausse, tandis que les programmes de grade prennent plus de temps à développer. Des efforts sont en cours pour faciliter la création de programmes interdisciplinaires.

Marie-Claude Beaulieu propose, Julien Poitras appuie,

CU-2025-38

De recevoir le rapport annuel 2023-2024 de la Commission des études de l'Université Laval, tel qu'il figure au document DA-2025-032.

La proposition CU-2025-38 **est adoptée** à la majorité des voix (44 pour, 1 contre, 3 abstentions).

16. Demande de création d'un département d'innovation en éducation médicale à la Faculté de médecine**- Réception de l'avis du Comité exécutif et recommandations au Conseil d'administration (DA-2025-033)**

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes fait un récapitulatif des démarches entourant la demande de création d'un département d'innovation en éducation médicale à la Faculté de médecine, initiée en 2022.

La demande a été minutieusement analysée par un comité d'examen, qui a recommandé la création du département en raison de sa pertinence sociétale et de son potentiel impact positif sur l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité. Le comité a recommandé un plan de déploiement des effectifs professoraux ainsi qu'un budget départemental et facultaire.

La Faculté de médecine (FMED) a eu l'occasion de considérer les critères d'évaluation et de bonifier le projet. Les critères touchent la pertinence institutionnelle, la pertinence socioéconomique et systémique, la formation et la recherche, la viabilité de la nouvelle unité, les appuis départementaux et facultaires, ainsi que l'impact anticipé sur les autres unités d'enseignement et de recherche.

La création du département est vue comme un levier pour attirer de nouvelles personnes expertes et renforcer les pratiques pédagogiques et cliniques dans le contexte de transformation du système de santé.

La viabilité financière et le soutien au sein de la faculté et des partenaires du réseau de santé ont été confirmés, malgré quelques réserves concernant les intersections avec d'autres domaines, comme la pédagogie.

Le Comité exécutif a donné un avis favorable, soulignant la pertinence et la conformité du projet avec les règles universitaires.

Les questions et commentaires des membres portent sur les sujets suivants :

Avis et évaluation du projet :

- L'avis positif et mitigé du comité d'examen
- La maturité actuelle du projet
- L'importance du projet pour la FMED en termes de levier stratégique et de meilleure coordination interne

Constitution et gouvernance du département :

- Les préoccupations concernant la constitution, la formation, la disponibilité des professeurs et professeures et leurs responsabilités administratives
- L'assurance de la gouvernance et les collaborations interfacultaires envisageables
- La structure financière prévue et ses contraintes
- Les ententes prévues avec d'autres facultés

Pertinence et besoins :

- La pertinence et les besoins d'un nouveau département dans le contexte actuel de l'écosystème de santé
- Le manque de spécialistes et la diversité des ressources professionnelles
- Le besoin de regrouper les efforts
- Le rôle des professeurs et professeures de clinique

Dénomination et interdisciplinarité :

- La dénomination du nouveau département et la signification du terme "innovation" dans ce contexte
- L'opportunité de l'interdisciplinarité pour ce département

Programmes et projet en cours :

- L'inclusion du programme de doctorat de premier cycle dans le département
- L'état d'avancement du projet de maîtrise en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation
- L'intégration de l'expérience patient dans le parcours éducatif du programme de premier cycle de doctorat en médecine
- Les méthodes utilisées pour intégrer les patients partenaires
- L'utilisation de la réalité virtuelle pour améliorer l'enseignement
- Les initiatives pour renforcer l'impact et la capacité d'innovation du département
- Les objectifs du projet « Art et humanité »
- Le projet d'une école de santé publique

Formation et investissement :

- Les investissements particuliers en termes de formation et de supervision
- Les moyens innovants mis en place pour gérer l'augmentation significative du nombre d'étudiants et étudiantes à la FMED
- Le partage des innovations en médecine à travers les nombreuses disciplines de la FMED

Maurice Doyon propose, Cyril Schneider appuie,

CU-2025-39

De recevoir l'avis favorable du Comité exécutif concernant la demande de création d'un département d'innovation en éducation médicale à la Faculté de médecine;

De recommander au Conseil d'administration,

De créer le département d'innovation en éducation médicale à la Faculté de médecine;

De convenir que le regroupement du corps professoral et enseignant s'effectue selon la proposition de la Faculté de médecine, telle qu'elle figure au document DA-2025-033; et

De confier au Comité exécutif le mandat d'adopter toute mesure administrative particulière nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, dont l'adoption de la date de création de l'unité.

La proposition CU-2025-39 **est adoptée** à la majorité des voix (33 pour, 11 contre, 6 abstentions).

17. Programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en science politique et de baccalauréat intégré en économie et politique

- Évaluation périodique

17.1 Rapport de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (DA-2025-034)

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes précise que ce sont des programmes qui sont rattachés à la Faculté des sciences sociales.

Elle révèle le nombre d'inscriptions à ces programmes pour la session d'automne 2023.

Les programmes ont été regroupés afin qu'ils soient évalués ensemble tous les dix ans, évitant ainsi tout décalage.

La vice-rectrice attire l'attention sur les principales forces des programmes, soit :

- La qualité de l'environnement scientifique;
- L'interdisciplinarité;
- L'attractivité du programme de doctorat.

Frédéric Douville propose, Anabelle Viau-Guay appuie,

CU-2025-40

De recevoir le rapport synthèse de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes sur l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en science politique et de baccalauréat intégré en économie et politique, tel qu'il figure au document DA-2025-034; et

De reconnaître que l'évaluation périodique de ces programmes a franchi toutes les étapes de la politique en vigueur.

La proposition CU-2025-40 **est adoptée** à la majorité des voix (42 pour, 1 contre).

17.2 Plan d'action de la doyenne de la Faculté des sciences sociales (DA-2025-035)

La doyenne de la Faculté des sciences sociales (FSS) est accompagnée de Louis Bélanger, directeur des programmes de premier cycle.

La doyenne souligne que le baccalauréat intégré en économie et politique est sous la responsabilité conjointe du département de sciences politiques et du département d'économie, tandis que les autres programmes sont sous la responsabilité unique du département de sciences politiques.

Elle identifie les quatre principaux défis et recommandations pour améliorer les programmes.

Le premier défi concerne la clarification et la mise en cohérence des programmes, avec une révision des objectifs et des cheminements, la création de deux spécialisations à la maîtrise professionnelle, et l'ajout d'un cinquième champ au doctorat en politique canadienne et québécoise.

Le deuxième défi porte sur la révision des cheminements, notamment la modification de la scolarité préparatoire des baccalauréats et la réflexion sur la cote R minimale à l'entrée du baccalauréat en sciences politiques.

Le troisième défi concerne la bonification de la formation, avec des recommandations pour inclure plus de méthodologie, d'expérientiel, et de formation à la communication scientifique et à la recherche, ainsi que des contenus sur l'éthique, la déontologie et le développement durable.

Enfin, le quatrième défi vise à améliorer l'accompagnement des personnes étudiantes, notamment en diffusant mieux l'information sur l'offre de cours et en utilisant divers moyens de communication, tels que des portails et des applications.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- La nécessité d'augmenter la cote R;
- L'adaptation des programmes aux transformations géopolitiques actuelles;
- Les raisons d'attractivité plus élevée du baccalauréat intégré en économie et politique à l'Université de Montréal.

Yves Tremblay propose, Nicolas Noah Bissemi appuie,

CU-2025-41

De recevoir le plan d'action de la doyenne de la Faculté des sciences sociales, à la suite de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en science politique et de baccalauréat intégré en économie et politique, tel qu'il figure au document DA-2025-035.

La proposition CU-2025-41 **est adoptée** à l'unanimité.

18. Programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en agroéconomie

- Évaluation périodique

18.1 Rapport de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (DA-2025-036)

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes précise que ce sont des programmes rattachés au département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation.

Ces programmes visent à acquérir des compétences en agronomie, en économie, en gestion de développement des entreprises, mises en marché, commercialisation des produits alimentaires et aussi les politiques agricoles.

Le baccalauréat donne accès à l'examen d'admission de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) et à l'Association.

Elle révèle le nombre d'inscriptions pour la session d'hiver 2024.

La vice-rectrice attire l'attention sur les principales forces des programmes, notamment :

- L'adéquation des formations avec le marché du travail;
- L'employabilité des personnes diplômées;

- Des programmes uniques en français en Amérique du Nord;
- Les passerelles et les ententes DEC-BAC.

Anabelle Viau Guay propose, Frank Pons appuie,

CU-2025-42

De recevoir le rapport synthèse de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes sur l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en agroéconomie, tel qu'il figure au document DA-2025-036; et

De reconnaître que l'évaluation périodique de ces programmes a franchi toutes les étapes de la politique en vigueur.

La proposition CU-2025-42 **est adoptée** à l'unanimité.

18.2 Plan d'action du doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (DA-2025-037)

Le doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation est accompagné d'Annie Royer, directrice du programme de baccalauréat et d'Ibrahima Bokoum, directeur du programme de doctorat en agroéconomie.

Le baccalauréat offre une formation polyvalente en gestion d'entreprise, économie, agronomie et sciences et technologies des aliments, couvrant toutes les étapes du processus agroalimentaire, de la production à la consommation.

Deux types de maîtrise sont proposés : la maîtrise professionnelle, qui forme des personnes professionnelles capables de réaliser des analyses et de proposer des solutions aux problèmes économiques des systèmes alimentaires, et la maîtrise en recherche, qui forme des chercheuses et chercheurs ainsi que des personnes professionnelles hautement spécialisées par l'élaboration d'une recherche encadrée.

Le doctorat en agroéconomie, quant à lui, permet d'acquérir un niveau élevé de connaissance des fondements théoriques en économie appliquée et de développer des compétences en planification agroalimentaire, tout en apportant une contribution originale à la recherche et à l'avancement des connaissances en agroéconomie.

Le doyen souligne plusieurs forces des programmes, notamment la disponibilité des membres du corps professoral, la proximité avec les étudiantes et étudiants, la qualité de la formation professionnelle, l'accès à l'ordre des agronomes du Québec pour les diplômées et diplômés, et une bonne adéquation avec le marché du travail. Il mentionne également le fort sentiment d'appartenance au sein des programmes et l'approche pédagogique axée sur la qualité de l'enseignement.

En termes de positionnement stratégique, la faculté est la seule faculté francophone en Amérique du Nord offrant une formation aussi polyvalente et complète en agronomie, économie, gestion, politique et commercialisation. Le doyen mentionne également l'importance de développer des stratégies de promotion et de recrutement.

Enfin, le doyen identifie quatre principaux défis : 1) la cohérence et l'actualisation des programmes; 2) le soutien à la réussite des personnes étudiantes; 3) la promotion et le recrutement; et 4) l'amélioration de la conversion entre les admissions et les inscriptions.

Il propose plusieurs actions pour relever ces défis, notamment la révision des objectifs des maîtrises et du doctorat, la mise en place d'une approche programme au baccalauréat, et l'amélioration de la communication des informations sur la structure des programmes et les opportunités de carrière.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- Le cours de mise à niveau (maîtrise) donné aux deux sessions;
- L'implication de l'intelligence artificielle (IA) dans l'augmentation des rendements en agroéconomie;
- La promotion de l'agroéconomie et les stratégies de recrutement;

- Les possibilités de partenariats avec le milieu industriel et le plan de relation avec les personnes diplômées;
- L'agilité du programme et les enjeux liés à la gestion de l'offre;
- Les impacts des relations entre le Canada et les États-Unis en lien avec la sécurité alimentaire, nationale et économique.

Pierre-Olivier Méthot propose, Daphnée Sauvageau appuie,

CU-2025-43

De recevoir le plan d'action du doyen de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, à la suite de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en agroéconomie, tel qu'il figure au document DA-2025-037.

La proposition CU-2025-43 **est adoptée** à la majorité des voix (46 pour, 1 contre, 1 abstention).

19. Questions des membres

Avec l'accord des membres du CU, les questions des membres seront répondues lors de la prochaine séance débutant à la suite de celle-ci.

20. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Alain A. Viau propose,

CU-2025-44

De lever la séance.

La proposition CU-2025-44 **est adoptée**.

La séance est levée à 10 h 30.

La présidente,

La secrétaire de la séance,

Sophie D'Amours

Jenny Lower